Association Intercommunale
d'Amenée d'eau d'Echallens et Environs

Poliez-le Grand, le 28 mai 2025

Aux membres du Conseil intercommunal

Rapport de la commission de gestion et des finances chargée d'étudier le préavis 15-2025 concernant la gestion et les comptes 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier cet objet, formée de Messieurs Patrice Gaudard rapporteur pour la Commune de Montilliez, Pascal Pitton pour la Commune d'Oppens et Didier Chappuis pour la Commune d'Oulens-sous-Echallens s'est réunie le 21 mai 2025 à Villars-le-Terroir en présence de M. Éric Glauser président du Codir, M. Alexandre Bovet, vice-président et Mme Patricia Auberson boursière, nous les remercions pour leur accueil et pour les réponses précises à nos diverses questions.

Commentaire :
Le bon résultat des comptes 2024, supérieur au budget est dû principalement à la bonne production de nos sources (783'952 m3 contre 629'242 m3 en 2023) ce qui a eu pour conséquence un achat d'eau nettement inférieur (694'692 m3 contre 871'645 m3 en 2023) pour une quantité d'eau vendue quasiment identique (1'478'644 m3 contre 1'500'887 m3 en 2023).

Prix de vente de l'eau : CHF 1.20/m3 pour les Communes membres, CHF 1.70/m3 pour les Communes non-membres.

Comptes 2024 :
L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 22'619.88 attribué au fond de renouvellement des installations après un amortissement extraordinaire de CHF 350'000.- et un amortissement budgétisé des différentes installations de CHF 75'500.00.
La commission a effectué par pointage le contrôle des pièces comptables et remercie la boursière pour la tenue claire et précise des comptes.

Remarques sur les comptes :

Compte	**Commentaire/complément**
81.300	Masse de travail supplémentaire au sein du comité : AIAE+, comptoir d'Echallens, projet d'adhésion de nouvelles Communes, discussions avec la Ville de Lausanne
81.3030	Charges sociales plus élevées en relation avec compte 81.300
81.3061	Diminution des frais d'usage de véhicules privés due à nouvelle répartition dans les comptes

81.3112	Achat d'une machine facilitant l'ouverture des vannes en lieu et place de 2.
81.3144	Traversée de la Route Cantonale de Goumoens pas prévue dans le préavis 09-2024 : Remplacement de la conduite Echallens-Goumoens-la-Ville. Intervention difficile sur une importante fuite aux Trois-Spins à Echallens.
81.31851	Protocole d'analyse plus étoffé. Lutte contre les polluants éternels
81.3189	Frais pour la participation au comptoir d'Echallens CHF 21'566.10 – Frais informatique (Cloud)

Examen des comptes :
Les comptes 2024 ont fait l'objet d'un examen succinct par DFG fiduciaire SA à Echallens. Celui-ci comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Sur la base de leur examen succinct, DFG fiduciaire SA n'a pas relevé de faits qui laissent à penser que les comptes ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Conclusions :
A l'unanimité, la commission vous invite à voter les conclusions suivantes du préavis du comité de direction :

Le Conseil intercommunal d'amenée d'eau d'Echallens et environs,

- vu le préavis du Comité de direction no 15-2025 du 8 mai 2025
- vu le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet
- considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

Décide :

1. d'adopter les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2024
2. de donner décharge au Comité de direction pour sa gestion 2024

Patrice Gaudard, rapporteur **Pascal Pitton** **Didier Chappuis**